Le conseil municipal de Stutzheim-Offenheim s'est réuni le 2 mai 2011

TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DE RESEAUX SECS

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la proposition de Monsieur le Maire de soumettre au Conseil Général une demande de subvention concernant des travaux d'enfouissement de réseaux secs dans les rue du Village, routes du Kochersberg et Saverne pour un montant HT de 89 090.05 €.

TRAVAUX RUE DU PUITS

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'entreprendre des travaux rue du Puits, en coordination avec l'Electricité de Strasbourg, pour la mise en souterrain des réseaux d'éclairage public et du téléphone, ainsi que de la pose d'enrobé au prix TTC de 10 213,- €.

PARTICIPATIONS 2011 DU FCSO ET DU TCOS

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte les participations

- de 6 000,- € pour l'année 2011 qui lui est proposée par le Football Club de Stutzheim-Offenheim pour la maintenance et les travaux d'entretien du club house, du terrain de foot et de ses abords.
- de 5700,- € pour l'année 2011 qui lui est proposée par le Tennis Club de Stutzheim-Offenheim pour la maintenance et les travaux d'entretien des courts de tennis, de ses abords ainsi que l'élagage des arbres environnant les cours.

ACCEPTATION D'UN CHEQUE

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte le chèque de 13 800,- € de la SCI Charlène de Stutzheim-Offenheim concernant la participation pour 3 emplacements en cas de non-réalisation d'aires de stationnement.

LOCATION COMMERCIALE D'UN DEPOT DE PAIN

A la suite de la résiliation du bail du dépôt de pain par la boulangerie Lagneaux, le conseil municipal à l'unanimité,

- décide de signer une location commerciale avec la Pâtisserie Boulangerie Le Fournil du Kochersberg de Truchtersheim à compter du 3 mai 2011 pour une durée limitée, en attendant l'ouverture de la nouvelle boulangerie route de Saverne à Stutzheim.

PROJET DE ZONAGE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le nouveau projet de zonage de l'assainissement collectif et non collectif et autorise le SDEA - Périmètre de la Haute Souffel à engager la mise en enquête publique du dossier ainsi retenu par la commune de Stutzheim-Offenheim.